



Déclarations et Discours

NO 81/16

LE CANADA ET LES PAYS DU TIERS-MONDE

Discours du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, prononcé le 16 juin 1981 à la Chambre des communes.

Hier, au cours du débat proposé par le Gouvernement, le premier ministre, M. Trudeau, a parlé des points explosifs de la scène internationale à la lumière des difficultés et des défis mondiaux. Dans ma propre intervention, j'ai traité de dilemmes précis auxquels nous faisons face dans le cadre des valeurs canadiennes en matière de politique étrangère. Aujourd'hui, en vertu de la motion néo-démocrate (du Nouveau parti démocratique), nous sommes invités à poursuivre le débat sur les relations internationales du Canada, en nous arrêtant à l'Amérique du Sud et à l'Amérique centrale et, plus précisément, en réfléchissant sur la tragédie du Salvador.

Tous les pays de ces Amériques, sans exception, font partie du Tiers-Monde et, dans un débat général sur les affaires extérieures du pays, il m'incombe, je crois, d'exposer en termes généraux certains principes d'ordre général sur notre politique étrangère à l'égard du Tiers-Monde.

Je devrais, bien entendu, nuancer mes propos car les relations du Canada avec les petites îles éloignées ne sont pas les mêmes que celles qu'il peut entretenir avec les vastes pays en voie de développement. Nos voisins n'ont pas la même priorité que les pays plus éloignés. Nous protégeons et chérissons nos liens particuliers avec le Commonwealth et la Francophonie.

Bien que le processus de décolonisation soit en grande partie terminé, la situation dans de nombreux pays en voie de développement demeure très instable. Les méthodes gouvernementales et les structures sociales sont souvent encore en évolution ou très précaires. Il est donc dans l'intérêt des pays démocratiques, comme le Canada, que les pays du Tiers-Monde mettent librement au point leurs institutions qui correspondent aux besoins de leur propre société et constituent le fondement d'un gouvernement stable, tout en protégeant suffisamment les droits de la personne.

Quels qu'aient été les attraits de l'idéologie communiste durant la période postérieure à l'époque coloniale, ils se sont évanouis en présence de l'égoïsme manifesté par l'U.R.S.S. dans les pays en voie de développement et à la lumière du médiocre rendement économique de la plupart des pays de l'Europe de l'Est. On a également constaté que l'hostilité viscérale contre les pays occidentaux, qui avait souvent caractérisé l'opinion politique des pays en voie de développement il y a vingt ans, s'est estompée. D'ailleurs, ces tendances se sont toutes conjuguées pour créer un ensemble de conditions plus propices à la coopération entre le Tiers-Monde et les pays occidentaux.

Les principes

Cependant, le premier principe que préconise le Canada dans ses relations avec les pays du Tiers-Monde, c'est la promotion d'une indépendance véritable, du
